

Le CHSCT a été convoqué en audio conférence ce mardi 16 juin.

Le chorum étant atteint, le Président a ouvert la séance après lecture d'une liminaire d'une OS.

Le Président propose d'approuver les PV des précédentes séances. Or nous les avons reçus trop tardivement. Report de ce point qui ne figurait pas à l'ordre du jour.

1 - Information sur la reprise d'activité dans chacune des directions :

Pour la DDFIP : les 3 catégories de missions sont aujourd'hui exercées. Rang 1 et 2 : 100 % des missions effectuées. Des orientations ont été communiquées la semaine dernière encore. Rang 3 : toutes reprises, à l'exception des affaires sur place (sauf dossiers déjà en cours).

Sur l'accueil des usagers, les rendez-vous sont très nombreux. D'abord par téléphone, puis en présentiel. Une ouverture se fera progressivement d'ici la fin juin, en faisant en sorte que le nombre d'usagers reçu simultanément soit réduit. Un seul cas Covid avéré actuellement. La force de travail actuelle (présentiel et télétravail) : +80 %. Deux catégories d'agents empêchés encore : 15aine en gardes d'enfants et 20aine en fragilités.

FO : les règles ne sont pas respectées partout. Sens de circulation, restauration collective par service non respecté. Il sera demandé aux chefs de service de faire respecter les consignes et bien entendu de les respecter eux-mêmes.

Évocation en séance de l'évènement qui s'est produit à la caisse de la DDFIP : une régisseuse positive Covid qui s'est déplacée à la direction pour obtenir de la monnaie.

Pour la DCST : la reprise s'est effectuée conformément au cadrage présenté lors du précédent CHSCT. Aucun public n'est reçu à la DCST. Au sein du bâtiment, un sens unique de circulation a été institué. La jauge a été calculée pour l'ensemble des espaces. L'emplacement des chaises est matérialisée et nombre de personnes limité. Le nombre de télétravailleurs est inchangé. A tour de rôle, les télétravailleurs sont présents 1 journée par semaine. 2 agents sur 14 ont exprimé leur souhait de revenir en présentiel. Le DUERP a été lancé avec les présents et en audio avec les télétravailleurs. 65 agents en tout : 15 télétravailleurs, 3 en ASA fragilités, et 2 arrêts maladie. Aucun cas avéré ni suspecté. Lot de 5 masques lavables distribués à chaque agent. Le personnel de ménage est équipé de masques fournis par la DCST. S'agissant des missions, le taux de couvertures de priorité est de 85 % pour rang 1 et 65 % pour rang 2. Reprise du recouvrement forcé sur les dossiers à enjeux.

Pour la Douane : il n'y a pas eu de modification depuis la dernière présentation du PRA au CHSCT. Même taux en présentiel. Des agents fonctionnent en alternance avec présentiel et télétravail. Les espaces nécessaires sont disponibles à la direction, mais choix de réduire drastiquement le nombre de présents. Il reste toujours 1 personne en garde d'enfant sur Poitiers, et 2 agents de la surveillance en ASA fragilités sont placés en télétravail. La Douane a été dotée de masques, jetables et tissus, et elle dispose de stocks de gels et produits nettoyants. Vigilance demandée aux chefs de service de veiller sur l'état des stocks et sur le respect des consignes sanitaires.

Pas de plexiglas à la BHR de la DR car la direction estime qu'il n'y a pas de visiteur. Des masques en tissu ont été distribués aux agents de la surveillance. Ils n'ont pas été donnés aux agents CO, des masques jetables sont à leur disposition si besoin.

Sur le type de masques : la direction indique qu'il y a toujours des masques FFP2 en stock. Les OS demandent que les agents de la surveillance en bénéficient pour les contrôles et notamment pour les placements en retenue. La DR l'acte pour les cas de placement en retenue. Elle estime en revanche que les masques grand public suffisent pour les contrôles classiques.

Sur les visières : elles sont inutilisables, l'élastique n'est pas réglable. De nouvelles doivent être commandées.

Intervention du MDP : elle préfère que les agents portent un masque FFP2 pour se protéger. Les masques grand public protègent lorsque chaque personne porte un masque.

Questions sur la reprise des séances Tir et TPCI : attente de l'aval de la DI

Question sur le télétravail et les équipements : La DDFIP précise que le contact avec les télétravailleurs a toujours été fait avec les chefs de service. Les derniers ordinateurs reçus sont des ultra-portables. Systématiquement un écran plus grand était fourni. Vu le nombre croissant de télétravailleurs, la question va être posée d'un aménagement des équipements.

Sur les reprises : lorsque le généraliste a réalisé un certificat de reprise, c'est tout de même le MDP qui décide du retour. Demande de rester très prudent face à la tendance au relâchement.

2 - Examen du rapport de visite de Mme BLACQUART, ISST, à la BSI et au bureau des Douanes de LIMOGES

Suite à la visite, nombreux points ont été déjà réglés. Les bras-supports ont été installés, les fauteuils remplacés, les espaces et ascenseurs désencombrés.

Il est dommage d'attendre une visite de l'ISST pour que les choses bougent dans ce type de bâtiment...

3 - Point sur les travaux des sanitaires de Slovénie

Premier financement de 160 000 € acté, et demande à la politique immobilière de l'État de 90 000 € validée il y a 15 jours. Un financement CRIPH a été demandé pour la partie handicap (maxi 10 000 €). 40 000 € ont aussi été demandés à la Délégation.

Au regard des 250 000 € déjà alloués, les appels d'offres vont être lancés cette semaine. Début des travaux désamiantage fin août. Une réunion sur place sera organisée avant travaux au mois d'août.

4 – Examen des dépenses :

Dépenses DRDDI :

- 2 fontaines à eau (Saintes et Brive) : OUI
- 1 tapis de sol (Brive) : NON
- 1 ventilateur (Saintes) : OUI sous réserve du nombre de bureau par personne
- 2 clim. Mobiles (Saintes) : OUI si l'équipement convient, si la prescription provient du MDP (et non du médecin traitant)
- 5 escabeaux (pour remplacer les pieds d'éléphant) : OUI
- Peinture type zébra (Limoges) : REPORT, car possibilité, moins chère, d'installer des bornes anti-stationnement escamotables.
- devis psy : REPORT. Devis reçus trop tardivement, une réponse des OS sera donnée par mail.
- bac à sable pour le garage de la BSI des Douanes : OUI
- 20 ordinateurs portables : NON. Le CHSCT ne finance pas l'outil de travail.

Dépenses DDFIP :

- Plaques de plexiglas
- Bidons de gel hydroalcoolique
- Distributeurs de gels
- Validation globale des dépenses

- demande de participation du CHSCT pour les travaux des sanitaires de Slovénie : les OS doivent donner leur accord pour une somme à verser.

- autre devis non encore reçu : analyse d'air pour le site de Vivonne, car certains agents ressentent une gêne respiratoire pour 2 335,75 € (marché UGAP).

FO demande que le MDP soit sollicité pour les agents concernés avant de valider la dépense.

MDP : va se mettre en relation avec les deux agents concernés.

Report de la dépense.

Dépenses INSEE :

- bornes distributeurs Gel : OUI

- QUESTIONS DIVERSES :

– les audits énergétiques sur Châtelleraut et Slovénie vont être lancés pour la DDFIP.

– A la question de la reconnaissance comme maladie pro du covid-19, aucune réponse n'a pu être donnée une nouvelle fois.

Vos représentantes FO Finances : Christelle RAT et Amélie BARDET